

Accord commercial UE-Mercosur : refusons le hold-up du capital sur notre agriculture

Malgré l'opposition de la France, de l'Irlande, de la Pologne, de l'Autriche et de la Hongrie, l'Union européenne s'apprête à signer l'accord commercial tant décrié avec les pays membres du Mercosur. Le volte-face italien montre bien que l'extrême droite au pouvoir sert les intérêts du capital et ne fait rien pour défendre le revenu des agriculteurs et agricultrices. Bien qu'Emmanuel Macron et Annie Genevard aient mis du temps à s'opposer clairement à l'accord, ils affichent aujourd'hui leur refus. Mais les communistes ne sont pas dupes. Ils contestent des déclarations de circonstance, car la France aurait pu s'employer plus tôt à construire honnêtement et réellement une minorité de blocage pour éviter la ratification de cet accord.

Les producteurs de viande bovine, de betterave sucrière, de volaille et de miel seront, une fois de plus, les grands perdants d'une mondialisation débridée. Depuis les années 1990, le capital, soutenu par des institutions acquises au néolibéralisme, s'évertue à intégrer l'agriculture dans le jeu du commerce international pour transformer les biens agricoles en commodités standardisées et produites en masse. L'objectif est clair, la mise en concurrence internationale entre agricultures doit permettre la baisse des prix à la production. Que va donc devenir le revenu des éleveurs de vaches allaitantes français, espagnols et irlandais quand on sait que, d'après l'Institut de l'élevage, les coûts de production des élevages de bovins viande du Mercosur sont inférieurs de 40% ?

Cette compression du prix payé au producteur sert inexorablement les intérêts du capital. D'une part, depuis le début des Trente Glorieuses, le prix de l'alimentation et la part de ce poste de dépenses dans le budget des ménages suit une baisse tendancielle pour justifier la stagnation des salaires, pensions et traitements dans le reste du système économique. D'autre part, l'industrie agroalimentaire, la grande distribution et les chaînes de restauration pilotent l'agriculture. Il est alors dans l'intérêt du complexe agro-industriel de s'approvisionner à bas prix auprès des agriculteurs pour conforter ses profits. Les producteurs sont donc victimes du libre-échange de marchandises au même titre que les consommateurs.



RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 30€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523 – N° 2535 – Jeudi 15 janvier 2026

Dans le même temps, comment tendre vers la plus haute exigence environnementale et sanitaire si l'UE importe des denrées agricoles qui ne respectent pas la même réglementation ? Malgré des garanties sur l'importation de produits sans OGM ou sans hormones, l'Institut de l'élevage nous apprend qu'en 2020, un quart des substances actives utilisées au Brésil étaient interdites en Europe. Le risque est grand d'un nivellement vers le bas des normes sanitaires et environnementales. Les laboratoires phytopharmaceutiques et les firmes semencières profiteront assurément des

nouvelles perspectives de développement d'un modèle agro-exportateur totalement dépendant aux intrants chimiques.

Et ce sont toujours les intérêts du capital qui priment quand l'UE s'apprête à brader des pans entiers de son agriculture pour conforter les profits dans d'autres secteurs d'activité. Ce sont d'abord les constructeurs automobiles, les fabricants de machines-outils, les grands groupes de BTP, de téléphonie et d'assainissement ou encore l'industrie pharmaceutique situés en Europe qui profiteront d'un accord qui prévoit de supprimer plus de 90% des droits de douane entre l'UE et les pays du Mercosur. Du fait de processus biologiques compliquant la division du travail, l'agriculture, bien moins lucrative que ces activités, n'est autre chose qu'une dot pour conforter les exportations de biens et services offrant de plus fortes espérances de profit.

Le Parti communiste français dénonce des intérêts capitalistes qui attaquent la souveraineté alimentaire, à savoir le droit fondamental des peuples à produire par eux-mêmes leur propre alimentation. L'heure est plus que jamais au refus de la concurrence généralisée entre peuples et territoires. Prônons un internationalisme passant par la planification démocratique de la production, l'intervention publique sur les prix et la construction de nouvelles coopérations entre peuples. Il s'agirait notamment de

bâtir des partenariats scientifiques et techniques pour relever collectivement les immenses défis posés par la lutte contre la faim, le dérèglement climatique ou, de manière plus hédoniste, en faisant vivre l'amitié entre les peuples autour du partage des cultures culinaires.

Opposé de longue date aux accords de libre-échange tels que le CETA et le TAFTA, le PCF refuse la ratification du traité entre l'UE et le Mercosur, comme il toujours dénoncé l'intégration des biens agricoles dans les accords commerciaux.

Les communistes exigent dans le même temps la construction d'un service public de la traçabilité et du contrôle de la qualité pour tous les produits agricoles en imposant l'obligation de la mention d'origine des produits alimentaires pour tous les produits bruts ou transformés, qu'ils soient importés ou produits sur le sol européen. De même, le PCF propose de créer une police de la sécurité alimentaire européenne dotée de vrais moyens de contrôle aux frontières pour un contrôle large et réel de la qualité des produits agricoles commercialisés. ■



ELB, la Confédération paysanne Béarn, la Confédération paysanne des Landes et le MODEF des Landes ont bloqué le lundi 12 janvier, MAÏSICA au port de Tarnos pour dénoncer l'accord du MERCOSUR et les mesures gouvernementales sur l'abattage des élevages.

Marc Mabillet, maire de Tarnos et Jean-Marc Lespade, conseiller départemental ont apporté leur soutien aux agriculteurs en lutte.

Ci-dessous avec Mélanie Martin, présidente du Modéf des Landes et Maryline Beyris, agricultrice et conseillère régionale. ■



Les communistes de la section Alfred Moulian (Tyrosse-Soustons) se sont mobilisés contre le coup de force de Trump au Venezuela



Samedi 10 janvier des militants communistes de la Section Albert Moulian ont distribué un tract sur le marché de Capbreton dénonçant et condamnant l'agression impérialiste du Venezuela par les USA sur ordre de Donald Trump et l'enlèvement de son président légitime Nicolas Maduro et de son épouse. Ce tract sera aussi distribué au porte à porte dans les communes du MACS.

Cette ingérence guerrière totalement illégale constitue une violation flagrante de la Charte des Nations unies (ONU) et de la souveraineté du Venezuela et de son peuple. L'enlèvement du président Maduro et de son épouse est un crime dont Trump devra répondre.

La motivation est claire : comme l'avait déclaré Trump lui-même, l'objectif est de s'emparer des ressources du Venezuela, en particulier de son pétrole et de ses minerais. La lutte contre le narco trafic n'est qu'un prétexte grossier qu'il brandit pour justifier ses actes dignes d'une organisation mafieuse.

Cette intervention brutale s'inscrit dans la longue tradition d'ingérences, de coups d'état et de politiques impérialistes des USA en Amérique latine et partout dans le monde.

Ce coup de force est aussi le résultat du consentement silencieux et lâche des gouvernants de l'Union Européenne inféodés à Washington. La déclaration de Macron en est la navrante illustration.

Comme l'exprimait Fabien Roussel « *c'est une honte ultime pour la France* ». Macron légitime ainsi l'agression US en se soumettant à Trump et foule au pied les principes élémentaires du droit international. Cela constitue une rupture tragique avec toute ambition d'indépendance diplomatique de la France.

Les communistes exigent la libération immédiate du président légitime du Venezuela Nicolas Maduro et de son épouse. La levée des sanctions économiques qui étranglent la population vénézuélienne, le respect du droit international, de la souveraineté du pays de son gouvernement élu et de l'intégrité de son territoire.

Trump n'accepte pas la présence de gouvernements progressistes en Amérique latine, il menace Cuba, Colombie, Brésil, Mexique, Nicaragua... Empêchons par notre mobilisation la folie meurtrière d'un Trump putschiste qui met en danger la paix mondiale et peut déclencher l'irréparable d'une guerre qui nous anéantirait toutes et tous... et réaffirmons notre solidarité au Venezuela et aux peuples en lutte pour la libre disposition de leurs ressources et leur indépendance !

A Mont-de-Marsan, toujours ce samedi 10 janvier au marché Saint-Roch, les camarades communistes montois ont également distribué un tract et fait une prise de parole sur la situation au Venezuela lors du 108ème rassemblement pour la Palestine. ■

Il y a 90 ans, le Front Populaire

Cette nouvelle année 2026 marque les 90 ans du Front Populaire. Cet immense mouvement social et politique a profondément marqué l'histoire de notre pays, au même titre que la Révolution Française, la Commune de Paris, la Résistance et la Libération.



La France est encore fortement rurale, où un village sur deux n'a ni l'eau courante ni l'électricité. Mais c'est aussi une France des grandes concentrations industrielles, et de la résistance des ouvriers de plus en plus conscients de leur opposition aux 200 familles.

Dans les années 30, comme " dans chaque période de crise, la question de l'immigration est remise au cœur de l'actualité sous l'impulsion de l'extrême droite, qui nourrit l'idée que les étrangers prennent le pain et le travail des Français ".

Initiée par le Parti Communiste Français dès 1934 dans la lutte contre le fascisme, la notion porteuse d'espoir de " Front Populaire pour le pain, la paix, la liberté "a débouché, après une victoire électorale et un mouvement de grève et d'occupations d'usines sans précédent, sur d'importantes conquêtes sociales, démocratiques et culturelles.

Une période qui a marqué l'histoire et a planté les racines de ce qui deviendra le système social français.

Renforcement des libertés syndicales

Les accords de Matignon réaffirment, dans son

article 3, le droit à tous travailleurs d'adhérer à un syndicat. Cet article pose les débuts de l'interdiction de discrimination liée à l'engagement syndical des salariés. Une grande victoire pour les grévistes de mai et juin 1936, qui pour la plupart réclamait la réintégration de collègues licenciés en raison de leur engagement syndical.

Augmentation des salaires

L'accord prévoit une augmentation des salaires ouvriers, jusqu'à +15% pour les rémunérations les plus faibles, et jusqu'à +7% les plus élevées. De quoi répondre à l'une des principales revendications des ouvriers face à la crise économique.

Création du délégué du personnel

L'article 5 issu des accords de Matignon met en place les délégués du personnel pour toutes entreprises de plus de 10 salariés. " Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles qui n'auraient pas été directement satisfaites ", précise l'article. Une mesure permettant de développer un meilleur dialogue social.

Réduction du temps de travail

Dans des lois votées quelques jours après les accords de Matignon, les députés du Front populaire ont acté la réduction du temps de travail, passant de 48h par semaine à 40h. Une réduction qui oblige les patrons à payer en heures supplémentaires les dépassements de ce temps légal.

Congés payés

C'est l'un des conquits sociaux les plus emblématiques de cette période. Bien que non présent dans le programme du Front populaire, les mouvements de grève ont poussé la loi des deux semaines de congés payés. Une réforme qui a permis le développement du tourisme pour les classes des travailleurs, autrefois réservé aux classes aisées.

L'Histoire ne se répète jamais, mais nous pouvons faire en sorte qu'elle soit encore féconde et que s'ouvre enfin une ère nouvelle.■

INITIATIVES

Dimanche 25 janvier à 10 h 30

Vœux de la section PCF du Seignanx

au siège de la section, 1 rue Lise et Artur London à Tarnos

Mardi Gras 17 février à 19 h 30

Traditionnelle croupionnade

des camarades et amis de la section d'Amou, au Hall des Sports de Castelnau-Chalosse

Au menu : *Tourrin, Omelette aux lardons,*

Croupions de canard sur le grill, Salade, Beignets, vin et café compris. Prix 15 €

S'inscrire impérativement auprès de Christian Lasserre au 05.58.89.36.02 ou 06.08.03.17.29 avant le samedi 14 février dernier délai.

CARNET

Le vendredi 9 janvier ont eu lieu les obsèques de notre camarade Robert Mongis à Cazères-sur-l'Adour en présence de nombreuses personnes.

Robert fut un militant de la CGT et du Parti Communiste Français à l'entreprise Potez Aéronautique d'Aire-sur-l'Adour.

Décédé à deux jours de son 96ième anniversaire, Robert était toujours membre du PCF.

Son petit-fils lui a rendu un vibrant hommage en retraçant sa vie bien remplie avec ses nombreux centres d'intérêts, ses engagements à la CGT et au PCF en faveur de la justice, de la paix, d'une vie meilleure pour tous.

Il était aussi un fidèle lecteur de notre hebdomadaire Les Landes Républicaines.

A sa famille, le journal Les Landes Républicaines et la Fédération des Landes du PCF adressent leurs plus sincères condoléances.■

ABONNEMENT 2026 AU JOURNAL « LES LANDES REPUBLICAINES »

Lecteurs de toujours, lecteurs plus récents, vous recevez chaque fin de semaine le journal Les Landes Républicaines.

Ce journal est le lien landais de l'actualité politique, sociale, nationale et locale.

Chaque semaine, la rédaction s'efforce de vous informer pour vous aider à décrypter l'actualité politique et nous vous remercions de votre fidélité.

Nous considérons que notre hebdomadaire **Les Landes Républicaines** est nécessaire et utile au décryptage politique dans le débat politique et social qui existe aujourd'hui.

Comme depuis quelques années maintenant, nous souhaitons amplifier la version numérique de notre hebdomadaire.

Nous souhaitons également gagner de nouveaux lecteurs, alors n'hésitez pas à faire connaître notre hebdomadaire autour de vous, dans vos familles, vos collègues, vos amis.

Pour les lectrices et les lecteurs qui n'auraient pas de mails, nous continuerons à envoyer le journal en version papier, ainsi que pour celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre leur abonnement par envoi postal.

Le journal *Les Landes Républicaines* accompagne les luttes, porte les colères contre les inégalités croissantes, répond au matraquage idéologique des dominants, affirme les solidarités et la fraternité.

Pour toutes ces raisons, Les Landes Républicaines doivent vivre !

Réabonnez-vous !

Et nouveaux lecteurs, abonnez-vous ! ■

BULLETIN D'ABONNEMENT 2026 Les Landes Républicaines

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Localité.....

☐ Je souhaite recevoir le journal
EN VERSION PAPIER

☐ Je souhaite recevoir le journal
EN VERSION NUMERIQUE

Mon mail.....@.....

☐ Abonnement normal 30 €

☐ Abonnement de soutien 40 € ; 50 € ;
..... €

Landes Républicaines - BP 34
40001 MONT-DE-MARSAN Cedex.
Chèque libellé à l'ordre de
« SARL Les Landes Républicaines ».

Abonnement jusqu'au 30 Janvier 2026
A compter de cette date et sans retour de
votre part, l'abonnement aux Landes
Républicaines sera supprimé.

Gnacs et Chacailles

QU'AGITE ZUCMAN

Bon appétit ! messieurs ! – Tous se retournent. Silence de surprise et d'inquiétude. Ruy Blas se couvre, croise les bras, et poursuit en les regardant en face. *Ô ministres intègres ! Conseillers vertueux ! voilà votre façon/ De servir, serviteurs qui pillez la maison !...*
Extrait de la célèbre tirade de Ruy Blas par Victor Hugo (né le 26/02/1802 à Besançon, mort le 22/05/1885 à Paris). « Quand la bourgeoisie me félicite, je me demande quelle bêtise j'ai bien pu commettre » disait le socialiste révolutionnaire allemand August Bebel (1840-1913). En le paraphrasant, on pourrait dire aujourd'hui : « Quand la bourgeoisie hurle après moi, je me dis que j'ai touché un point sensible ». Gabriel Zucman est un économiste français né le 30/10/1986 à Paris. Professeur à l'École normale supérieure et directeur de l'Observatoire européen de la fiscalité, économiste et universitaire brillant, pas forcément un révolutionnaire pur et dur. Cela dit, ses théories font mouche dans le milieu des ultra-riches. Les vociférations du milliardaire Bernard Arnault contre la taxe Zucman et contre l'homme lui-même, apportent la preuve que taxer si peu que ce soit les riches, dans le cerveau reptilien de ces derniers, est de l'ordre du scandale absolu. La taxe déjà adoptée par l'Assemblée nationale en 2025, concerne les patrimoines et les fortunes de plus de 100 millions d'€, de telle sorte que leurs détenteurs paient au moins l'équivalent de 2 % de leur fortune en impôts. Par exemple, sur une fortune de 101 millions d'€, la taxe de 2 % serait de 2,020 millions d'€. Pauvre riche doté d'un reste à vivre de 98,980 M€. Pour celui qui possède 1 milliard, la taxe serait de 20 millions. Il lui resterait donc 980 millions. Pour Bernard Arnault (né le 5/03/1949 à Roubaix) qui a paraît-il, une fortune de 116,7 milliards d'€, la taxe serait de 2,334 milliards. Il aurait encore 114,366 milliards, autant dire des gouttes d'eau dans l'abondant ruissellement vers les plus fortunés. L'inclusion des biens professionnels dans l'assiette des patrimoines (exclus depuis la loi du 29/12/1983) vise à s'attaquer à l'évasion de la plupart des profits du capital vers des holdings financiers. Lorsqu'un holding reçoit des dividendes de ses filiales, ceux-ci sont quasi exonérés d'impôt sur les sociétés. Comme le dit Gabriel Zucman, «Créer un impôt sur les milliardaires en exemptant la principale source de leur patrimoine n'a aucun sens». La principale critique qui pourrait être faite à la taxe Zucman est qu'elle oublie que les fortunes qu'elle vise, sont en réalité largement fictives puisqu'elles sont constituées d'actifs financiers dont la valeur n'est que celle attribuée par les Bourses en l'absence de leur liquidation. Mais pour énoncer cette critique, il faut disposer d'une théorie de la valeur. Ce qui n'est pas le cas des économistes dominants. Thomas Piketty (économiste né le 7/05/1971 à Clichy) soutient la taxe Zucman mais pense qu'elle n'est cependant pas à la hauteur des enjeux de réduction des inégalités et préférerait une taxation progressive avec des taux marginaux croissants. La réduction des inégalités est devenue un impératif. Alors que le Smic net mensuel étant de 1 400 €, cela permettrait une bonne augmentation, comme celle du budget. Deux canaux pourraient être explorés pour parvenir à une telle réduction des inégalités, la répartition primaire dans les entreprises au sein desquelles la part du travail a diminué depuis 50 ans, et la redistribution par le biais de la fiscalité. Belles étrennes! Pagà's vòste porcion moussus! (Payez votre part messieurs).■

Roger La Mougne